

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche :	NORMANDIE Demande d'autorisation temporaire d'exercice des actes et activités mentionnés à l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique, en vertu des dispositions prévues par le décret n° 2024-954 du 23 octobre 2024, à destination des IDE ayant déjà bénéficié de mesures transitoires relatives à l'exercice en bloc opératoire de trois des actes de l'article R. 4311-11-1
Organisme :	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES NORMANDIE (DREETS)
Identité du	demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
l'ensemble des actes pré	1T10 actes vise à permettre aux infirmiers diplômés d'Etat en soins généraux (IDE) d'exercer évus à l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique. Ce formulaire est destiné aux IDE ayant es transitoires relatives à l'exercice en bloc opératoire de trois des actes de l'article R. 4311-11-1
du code de la santé pub J'atteste avoir déjà béné l'exercice en bloc opéra Si vous n'avez pas déjà b l'exercice en bloc opéra rendre sur le formulaire	lique et prévues par le décret n° 2019-678 du 28 juin 2019 dificié des mesures transitoires prévues par le décret n° 2019-678 du 28 juin 2019 et relatives à toire de trois des actes de l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique pénéficié des mesures transitoires prévues par le décret n° 2019-678 du 28 juin 2019 et relatives à toire de trois des actes de l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique, vous devez vous
Cochez la mention appli	icable
Non	
Civilité Mme	
☐ M.	
Nom	

NORMANDIE Demande d'autorisation temporaire d'exercice des actes et activités mention Prénom(s)	nnés à
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Date de diplomation IDE	
Lieu de diplomation IDE	
Identité de l'employeur	
Adresse de l'employeur	
Je soussigné(e), infirmier(ère) diplômé(e) d'Etat, atteste être affecté(e) en bloc opératoire Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Veuillez déposer : une copie lisible recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité à la date de dépôt du dossier	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Veuillez déposer : une copie de votre attestation temporaire ou définitive obtenue en application du décret n° 2019-678 du 28 juin 2019	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Veuillez déposer : L'attestation, justifiant de votre affectation en bloc opératoire à la date de la demande, complétée par l'employeur	